

N/REF : 15/07/2024 13H40 C:263963 I:33807
V/REF : DEVIS SIGNE + MAIL
V/Email reçu le Lundi 15/07/2024 a 13H40

SELON DEVIS N° 4070005

CLEMENT CHANTAL

**5 CHEMIN DU BELVEDERE
38700 CORENC**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 08 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 5 CHEMIN DE BELVEDERE - 38700 CORENC -
CHEZ MME CLEMENT CHANTAL 04 76 88 01 40
OU SA FILLE AU 01 47 63 71 22 OU 06 03 55 54 88

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4070005 du 11/07/2024 d un montant de
615,35 HT

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

APRES OUVERTURE DE LA CANALISATION EN FIBROCIEMENT PAR UNE ENTREPRISE
SPECIALISER NOUS INTERVIENDRONS POUR LE PASSAGE DE CAMERA AVEC
DETECTEUR
CURAGE DU RESEAU DANS LA LIMITE DES POSSIBILITER
PASSAGE CAMERA AVEC TETE DE DETECTION DANS LA LIMITE DES POSSIBILITE
DIAMETRE ET LONGEUR (D80 MINIMUM ET 20 ML SI PASSAGE POSSIBLE SANS CORP
ETRANGER)
REMISE D UN RAPPORT

TRAVAUX CONFORME AU DEVIS LE 07/08/2024
CANALISATION EN FIBRO CASSE ET PLEINE DE RACINE COTE CHAMBRE
RAPPORT CAMERA VA ATRE ENVOYER PAR MAIL

OBSERVATIONS : FF TT Email envoyé le 11/07/24 a 07H38 M.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	615,35	615,35
	TOTAL H.T.		615,35
	T.V.A. a 10,00%		61,53
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>676,88</u>

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN